



La BCE renforce l'orientation accommodante de sa politique monétaire

Lors de sa réunion du 5 juin 2014, le Conseil des gouverneurs de la BCE a annoncé un ensemble de mesures visant à renforcer l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

La première série de mesures consiste en une nouvelle baisse des taux directeurs : le taux des opérations principales de refinancement est abaissé de 10 points de base, à 0,15 % ; le taux de la facilité de prêt marginal est abaissé de 35 points de base, à 0,40 % ; le taux de la facilité de dépôt est abaissé de 10 points de base, à -0,10 %, c'est-à-dire un taux négatif.

La deuxième série de mesures vise à soutenir l'activité de prêt bancaire aux ménages et aux sociétés non financières (à l'exception des prêts immobiliers). Elle consiste en opérations « ciblées » de refinancement à long terme (Targeted Longer-Term Refinancing Operations ou TLTRO) à échéance septembre 2018.

La troisième série de mesures vise à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Elle consiste à intensifier les travaux préparatoires relatifs à l'acquisition par l'Eurosystème de titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS) simples et transparents ayant pour actifs sous-jacents des créances privées.

La quatrième série de mesures vise à contenir la volatilité des marchés monétaires. Elle consiste à prolonger au moins jusqu'en décembre 2016 la conduite des opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offre à taux fixe dans lesquels l'intégralité des soumissions est servie (fixed-rate, full allotment), et à suspendre les opérations de stérilisation de la liquidité injectée dans le cadre du programme pour les Marchés de Titres (Securities Market Programme ou SMP).

Lors de la conférence de presse suivant la réunion du Conseil, le Président de la BCE, Mario Draghi, a présenté cet ensemble de mesures en soulignant que « si nécessaire, la politique monétaire pourra de nouveau être rapidement assouplie » et que le Conseil des gouverneurs « affirmait unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels, s'il devenait nécessaire de faire face à des risques supplémentaires d'une période trop prolongée de faible inflation ».

<https://www.banque-france.fr/eurosystème-et-international/la-bce/communiqués-et-décisions-de-la-banque-centrale-européenne.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,7 % en avril 2014, en recul par rapport au taux de 11,8 % enregistré en mars 2014 et à celui de 12,0 % d'avril 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,4 % en avril 2014, en baisse par rapport au taux de 10,5 % de mars 2014 et à celui de 10,9 % d'avril 2013. Eurostat estime qu'en avril 2014, 25,471 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,751 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 151 000 dans l'UE28 et de 76 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2013, le chômage a baissé de 1,167 million de personnes dans l'UE28 et de 487 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,2 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,5 % en février 2014) et en Espagne (25,1 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-488 du 15 mai 2014 portant adaptation du code monétaire et financier au changement de statut de Mayotte et clarification du droit des chèques en outre-mer.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=C0BA5655097A9CC85D530CD019BB758B.tpdjo09v_2?cidTexte=JORFTEXT000028939232&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028939199

Décret n° 2014-489 du 15 mai 2014 portant adaptation du code monétaire et financier au changement de statut de Mayotte.

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=C0BA5655097A9CC85D530CD019BB758B.tpdjo09v_2?cidTexte=JORFTEXT000028939286&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000028939199

Décret n° 2014-526 du 23 mai 2014 relatif au régime prudentiel des sociétés de crédit foncier et des sociétés de financement de l'habitat

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=?cidTexte=JORFTEXT000028970057&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

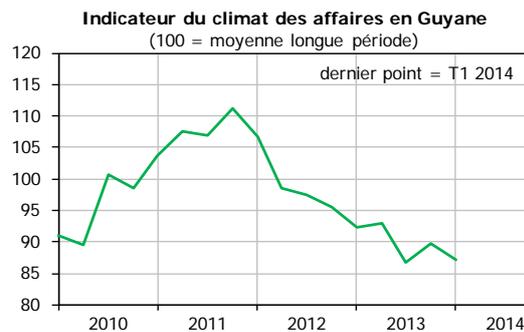
Arrêté du 30 mai 2014 fixant la liste des pièces justificatives pour l'exercice du droit au compte auprès de la Banque de France

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=?cidTexte=JORFTEXT000029066593&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Publication : « Premières Tendances »



Malgré une amélioration à la fin de l'année dernière, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se replie à nouveau au premier trimestre (-2,7 points). A 87,1 points, il se situe toujours bien en deçà de sa moyenne de longue période (-12,9 points). Cette dégradation s'explique principalement par la détérioration de l'activité pressentie pour le prochain trimestre, même si l'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des charges d'exploitation s'améliore.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

La publication « Premières tendances » fournit une première estimation de l'indice du climat des affaires. Cet indice, calculé trimestriellement par l'iedom à l'aide d'un sondage auprès des entreprises de la place, offre divers indicateurs sur la santé des entreprises guyanaises. La publication est disponible gratuitement sur le site de l'iedom : www.iedom.fr/Guyane.

Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication a été réformée et regroupe désormais près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} juin 2014, le prix de la vente au détail des carburants à 1,70 €/litre pour l'essence (+1 centime) et 1,50 €/litre pour le gazole (+1 centime). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 21,49 €, contre 21,61 € en mai, soit une baisse de 12 centimes.

Prix à la consommation

En avril 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en baisse de 0,3 % sur le mois. Cette baisse est liée à la diminution des prix des services (-0,2 %) et de l'alimentation (-0,7 %). Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,4 %, en raison également des variations constatées sur les prix de l'alimentation (+1,9 %) et des services (+0,8 %). D'un niveau supérieur à celui constaté pour la Guadeloupe et La Réunion (+0,1 %), l'inflation en Guyane reste en dessous de celle observée à Mayotte (+0,8 %) et devient inférieure aux valeurs constatées à la Martinique (+0,8 %) et pour la France entière (+0,7 %).

Energie

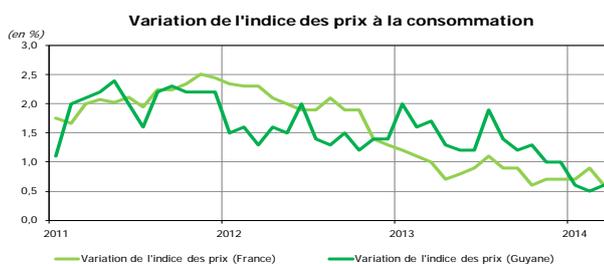
Au 1^{er} trimestre 2014, la consommation d'énergie s'élève à 182,1 Gwh, soit une baisse de 12 % par rapport au trimestre précédent et de 3,7 % sur un an. Les consommations de moyenne et basse tension représentent respectivement 39 % et 61 % de la consommation totale au 1^{er} trimestre 2014, contre 41 % et 59 % il y a un an. La contraction de la consommation d'énergie sur le 1^{er} trimestre 2014, est en grande partie liée à la réduction de la consommation de moyenne tension (-9,0 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013) due notamment aux changements de contrats de moyenne tension vers ceux à basse tension. En glissement trimestriel, au premier trimestre 2014, les consommations d'électricité moyenne et basse tension s'incrinvent en baisse, respectivement de 2,8 % et 23,3 %. A fin 2013, il est rappelé qu'EDF comptait 61 526 clients sous contrat basse tension (+2,4 % par rapport à 2012) et 459 clients avec contrat moyenne tension (-3 % par rapport à 2012).

Exploitation aurifère

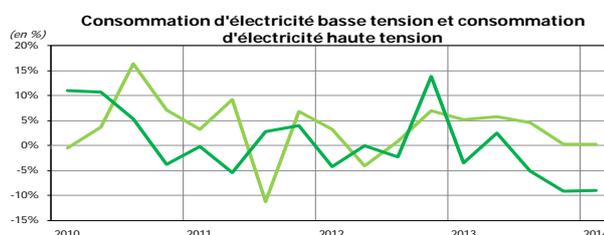
Les 16 et 17 mai 2014, se sont tenues les « Journées de l'or » à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane, organisées conjointement par la grappe d'entreprises ORkidé, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane, la Chambre des Métiers de la Région Guyane et la Fédération départementale des opérateurs miniers afin de présenter la filière aurifère. Ces deux jours ont été l'occasion pour les opérateurs miniers de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière, de la valoriser et de promouvoir les métiers



Source : Prefecture



Source : Insee



Source : EDF

associés. Aujourd'hui, la filière aurifère constitue le 1^{er} poste d'exportation de biens (hors spatial et réexportation de matériels de transport) en Guyane et dispose d'un important potentiel de développement. Ce secteur regroupe 51 métiers et emploie un peu plus de 500 personnes, a exporté 1,3 tonne représentant une valeur de 44,2 millions d'euros en 2013. Il est dénombré 48 opérateurs miniers détenteurs de titres miniers et/ou d'autorisations d'exploitation, dont une trentaine d'entreprises (des TPE et PME) artisanales actives (réalisant des travaux de prospection et/ou d'exploitation sur leurs autorisations d'exploitation) et de trois multinationales (Iamgold, Newmont et Colombus Gold). En parallèle, la création d'une Société publique minière pour la Guyane a été actée par les ministres des Outre-mer (Mme Georges Paul-Langevin), de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique (M. Arnaud Montebourg), et par le Président de Région (M. Rodolphe Alexandre). Filiale de la future Compagnie nationale des mines de France, la SEM régionale aura pour objet de favoriser l'implantation de multinationales du secteur, soutenir les PMI-PME de Guyane, stimuler la filière et réduire l'orpaillage illégal dans les zones exploitées. De plus, elle devra garantir l'adéquation entre les projets d'exploitation et les objectifs de développement du territoire en collaboration avec les pouvoirs publics présents dans les instances décisionnaires des projets. L'Etat devrait posséder 51 % du capital de cette société, et la Région avec les intercommunalités 49 %. Par ailleurs, les ministres des Outre-mer et de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, ont fait la proposition de la création d'une antenne de l'Ecole nationale des Mines en Guyane, permettant ainsi aux jeunes du département d'intégrer cette formation.

Exploration pétrolière

Deux projets de permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux conventionnels au large de la Guyane, ont été soumis par la Deal à l'avis du public entre le 4 et le 24 juin 2014. Le premier projet, « Guyane Maritime SHELF » est porté par le consortium Total et Hardman Petroleum France, et concerne le plateau continental à environ 37 km des côtes. Le deuxième projet, « Guyane Maritime UDO » est porté par le consortium Total et Esso et couvre une zone située dans le domaine maritime profond, sur une surface d'environ 49 900 km². Après avoir consulté les deux demandes de permis, le public pourra déposer ses observations à l'adresse suivante : <http://goo.gl/LXCEXF>

ACTUALITES REGIONALES

Prévisions de croissance

Dans son rapport publié en juin 2014, la Banque Mondiale prévoit que l'activité de l'Amérique latine et de la Caraïbe devrait progresser à un rythme plus lent au premier trimestre 2014. Ce ralentissement pourrait avoir plusieurs facteurs d'explication : la stabilité voir la baisse, dans certains cas, des prix des produits de base, le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et en Chine et les problèmes intérieurs. Les difficultés connues par la région durant l'année 2013, se sont poursuivies au premier trimestre 2014, affectant ainsi les exportations de certains pays (Argentine, Brésil, Mexique). Toutefois, les exportations et les recettes issues du tourisme de la région devraient probablement s'améliorer sous l'effet du renforcement de la croissance dans les pays avancés, et de l'amélioration de la compétitivité liée à la dépréciation des monnaies d'un certain nombre de pays de la région. Ces facteurs, associés à la progression continue des investissements dans les pays de la côte pacifique de l'Amérique du Sud, devraient permettre de compenser les résultats fragiles du premier trimestre, pour porter la croissance de la région à 1,9 % en 2014 contre 2,5 % l'année précédente, puis à 2,9 % et 3,5 % respectivement en 2015 et 2016. Pour leur part, des pays comme le Pérou, la Bolivie, le Panama, continuent d'afficher des taux de croissance supérieurs à 5 %. En revanche, le Brésil, plus grande économie de la région, pourrait voir son rythme de croissance ralentir plus fortement que prévu à 1,5 % en 2014, (contre 2,5 % prévu) après 2,3 % l'année précédente, puis progresser à hauteur de 2,7 % et 3,1 %, respectivement en 2015 et 2016.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources		
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Avr-14	127,3	-[0,3%]	[0,4 %]	Insee	
		Prix administré du litre d'essence	Juin-14	1,70	[0,6%]	-[0,6%]	Préfecture/Dieccte	
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Avr-14	21 629	-[0,4%]	[6,7%]	Pole emploi	
		Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Mars-14	7 985	[0,6%]	-[4,0%]	Pole Emploi	
		Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Avr-14	16 718	-[1,9%]	[6,8%]	Caf	
	Prestations nettes versées (1)	Avr-14	9,4 M€	[0,5%]	[12,4%]	Caf		
		Cumul	37,6 M€		[12,1%]			
CONSUMMATION	↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Avr-14	16,0 M€	4,2%	11,1%	Douanes	
		Cumul	54,0 M€		4,9%			
	↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Mai-14	299	3,8%	31,8%	Somafi	
		Cumul	1 554		5,8%			
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Avr-14	36,3 M€	-13,6%	-17,1%	Douanes	
		Cumul	151,6 M€		-8,2%			
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Mai-14	81	1,0%	-9,0%	Somafi	
		Cumul	399		13,7%			
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations (3)	Avr-14	21,1 M€	97,8%	-5,9%	Douanes	
		Cumul	74,7 M€		-17,2%			
	↓	Importations (3)	Avr-14	137,9 M€	-21,7%	6,4%	Douanes	
		Cumul	548,7 M€		4,9%			
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL	Tirs effectués	Cumul à Mai-14	4 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega)		2 tirs à Mai-13	Arianespace	
		Satellites lancés	Cumul à Mai-14	6 satellites		5 satellites		
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mai-14	6 926 tonnes	-5,2%	5,5%	Ciments guyanais
			Cumul	36 882 tonnes		0,1%		
	INDUSTRIE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Avr-14	184 kilos	19,0%	-20,9%	Douanes
			Cumul	381 kilos		-12,6%		
		↑	Exportations d'or en valeur (3)	Avr-14	5,7 M€	40,5%	-34,5%	Douanes
			Cumul	11,4 M€		-24,5%		
		↓	Cours de l'once d'or	Mai-14	1 288,22 \$	-[0,8%]	-[8,9%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12	20 767 m3	29,8%	215,8%	ONF
			Cumul	74 878 m3		1,7%		
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (3)	Avr-14	30 tonnes	45,0%	-58,4%	Douanes
		Cumul	114 tonnes		-56,9%			
↑		Exportations de poissons (3)	Avr-14	82 tonnes	5,2%	16,0%	Douanes	
		Cumul	278 tonnes		7,9%			
	↓	Exportations de riz (2) (3)	Avr-14	0 tonne	-100,0%	n.s	Douanes	
		Cumul	14 tonnes		n.s			
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Févr-14	29 499	-4,4%	-7,0%	CCIRG	
		Cumul	62 303		-4,7%			
	↑	Nombre de nuitées	Déc-13	32 000	23,0%	17,6%	Insee	
		Cumul	332 000		-3,5%			

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires : les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2013

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

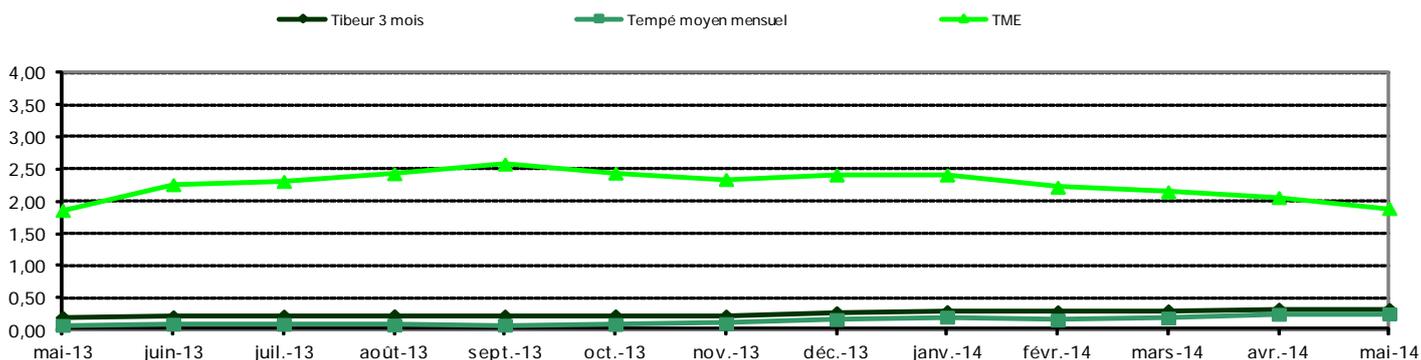
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (mai 2014)			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1601%	0,1907%	0,2488%	0,2564%	0,2430%	0,3250%	0,4180%	0,5930%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
2,22%	2,15%	2,06%	1,89%	2,42%	2,35%	2,26%	2,09%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2014)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		7,91%
Prêts à taux variable		4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable		3,92%
Prêts-relais		5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe		4,79%
Autres prêts					
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros		20,27%	Découverts en compte (1)		13,37%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros		15,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans		4,31%
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros		10,21%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale		Seuils de l'usure
			Découverts en compte (1)		13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

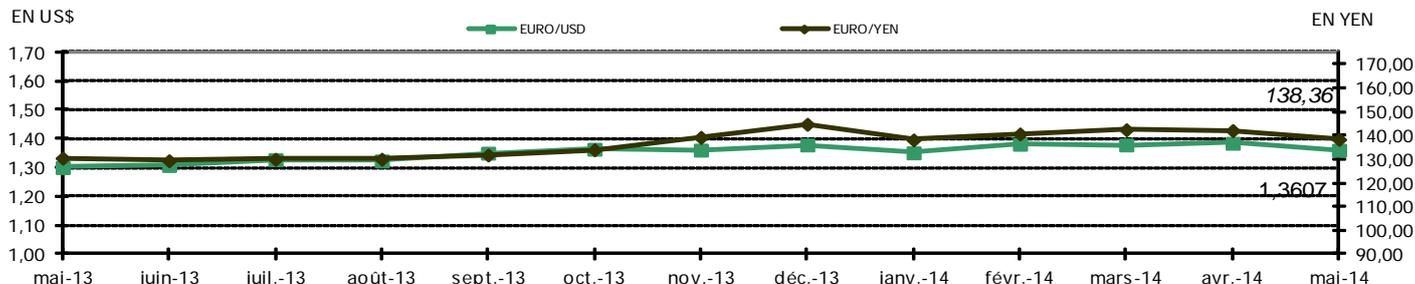
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3607	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2516	EURO/SRD (Surinam)	4,4986
EURO/JPY (Japon)	138,3600	EURO/BWP (Botswana)	11,9266	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4401
EURO/CAD (Canada)	1,4745	EURO/SCR (Seychelles)	16,4800	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,0129
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8131	EURO/MUR (Maurice)	41,1688	EURO/BBD (La Barbade)	2,7264
EURO/SGD (Singapour)	1,7059	EURO/BRL (Brésil)	3,0315	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,7981
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5491	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,5774	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3305,7597	EURO/XCD (Dominique)	3,6806	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	